Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/11/2025 - 27826 - 2014 B 01914 - 802 592 295 - ABC NEGOCE

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le : 06 NOV. 2025
Numéro : 27826

ABC NEGOCE
SASU au capital de 2.000 €.
Chemin de Lardy
91790 BOISSY SOUS ST YON
R.C.S. EVRY 802592295

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE statuant sur les comptes de l'exercice 2024

Le soussigné Monsieur RIBEIRO Diego étant l'associé unique de la société ABC NEGOCE, société par action simplifiées unipersonnelle, détenant 100 actions sur 100, a pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 qui est soumise à l'approbation de l'associé.

- Quitus donné au président, Monsieur RIBEIRO Diego, pour sa gestion qui est soumis à sa seule approbation.

- Renouvellement du mandat de président en la personne de Monsieur RIBEIRO Diego, jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice se terminant le 31/12/2025 qui est soumis à sa seule approbation.

- Affectation du bénéfice de 528.70 € en compte « report à nouveau créditeur ». Le solde du compte « report à nouveau créditeur » s'élève désormais à 31 922.64 €. Le montant des « autres réserves » s'élève à 90 083.06 €.

- Monsieur RIBEIRO Diego a perçu 41 169.24 € de rémunération brute.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et unique associé.

Monsieur RIBEIRO Diego
Président
Le 30/06/2025

ABC NEGOCE
8 chemin de Lardy
91790 BOISSY SOUS ST YON
Tél 06 85 59 41 10
RCS EVRY 802 592 295

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

N° 2065-SD
2024

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	2024-01-01	et clos le	2024-12-31	Régime simplifié d'imposition	○
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	◉
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre	☐				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	☐				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ABC NEGOCE	0000 Chemin DE LARDY
SIRET 8 0 2 5 9 2 2 9 5 0 0 0 1 7	91790 BOISSY SOUS SAINT YON
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

		Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	16 659	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		0

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %	0	PV à long terme imposables à 19 %	0	PV exonérées (art. 238 *quindecies*)	0
Autres PV imposables à 19 %	0	PV à long terme imposables à 0%	0		

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A	☐	Autres dispositifs	☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale, art 44. quindecies	☐
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐		

Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	0	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	0

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	0

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n °2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

N° Nom

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

N° Nom

4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays

N° Nom

CABINET SAVARY
Société d'expertise comptable
inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables
de la région Parisienne-de-France
sarl au capital de 7500 €
RCS EVRY 451 799 894 - APE 741 C
TVA Intracommunautaire : FR 70 451 799 894
117, rue Etienne Dolet 94140 Alfortville
Tél. 01 43 75 98 33 - Fax 01 43 75 98 39

H	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE		
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	✔	Si oui, indication du logiciel utilisé	MyUnisoft Comptabilité

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Société ou indépendant : S CABINET SAVARY ALFORTVILL 117 Rue ETIENNE DOLET 94140 ALFORTVILLE Tél: 0143759833	Société ou indépendant : ABC NEGOCE 8 chemin de Lardy 91790 Boissy S/St Yon Tél: 0164907890
CGA/OMGA ☐ Viséur conventionné ✔ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Date: 2025-02-06 Lieu: BOISSY SOUS SAINT YON
	Qualité et nom du signataire:
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné	Signature :

Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	*prestataire*

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Certifié conforme à l'original

CABINET SAVARY
Société d'expertise comptable
inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables
de la région Paris Ile-de-France
sarl au capital de 7500 €
RCS EVRY 451 799 894 - APE 741C
TVA Intracommunautaire : FR 70 451 799 894
117, rue Etienne Dolet 94140 Alfortville
Tél. 01 43 75 98 33 - Fax 01 43 75 98 39

ABC NEGOCE
8 chemin de Lardy
91790 BOISSY SOUS ST YON
Tel 06 85 59 41 10
RCS EVRY 802 592 295

① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD 2024

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABC NEGOCE — Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	0000 Chemin DE LARDY 91790 BOISSY SOUS SAINT YO!
SIRET	8 0 2 5 9 2 2 9 5 0 0 0 1 7
Durée de l'exercice en nombre de mois*	1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le 2024-12-31			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1 207	AC	1 207	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	83 078	AQ	60 324	22 754
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 760	AS	6 273	2 486
		Autres immobilisations corporelles	AT	43 950	AU	27 114	16 836
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	6 600	BI		6 600
		TOTAL (II)	BJ	143 594	BK	94 917	48 677
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	89 046	BU		89 046
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	68 110	BY		68 110
		Autres créances (3)	BZ	107 925	CA		107 925
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	20 399	CG		20 399
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avances (3) *	CH	2 174	CI		2 174
		TOTAL (III)	CJ	287 653	CK		287 653
		Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW				
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM				
		Écarts de conversion actif * **(VI)**	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	431 248	1A	94 917	336 330

Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

② **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABC NEGOCE	Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2.000.)		DA	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...		DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)		DD	200
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3) *	(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	90 083
	Report à nouveau		DH	31 394
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	529
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	124 206
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	21 757
	Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs EI)	DV	4 976
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	2 300
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	89 364
	Dettes fiscales et sociales		DY	55 872
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	37 856
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	212 125
	Écart de conversion passif * **TOTAL (V)**		ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)		EE	336 330

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	190 368
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABC NEGOCE					Néant ☐*
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	300 902	FB		FC 300 902
	Production vendue { Biens *	FD		FE		FF
	Production vendue { Services *	FG	9 549	FH		FI 9 549
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	310 451	FK		FL 310 451
	Production stockée *					FM
	Production immobilisée *					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP
	Autres produits (1) (11)					FQ 5
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR 310 456
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS 44 039
	Variation de stocks (marchandises) *					FT (7 370)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6*bis*) *					FW 81 395
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 11 135
	Salaires et traitements *					FY 117 284
	Charges sociales (10)					FZ 32 253
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *	HS				GA 21 610
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux provisions					GB
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 17
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF 300 363
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG 10 094
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 710
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU 710
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV (710)
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW 9 384

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABC NEGOCE	Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	6 356
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 356
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	(6 356)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	2 499
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	310 456
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	309 927
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)		HN	529

RENVOIS			
	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) Dont { - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (article 238 *bis* du CGI)	HX	
	(6 *ter*) Dont { - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies* du CGI)	RC	
	(6 *ter*) Dont { - amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD